

Formation « Réaliser un diagnostic Agriculture Paysanne et le restituer »



Dates : les **jeudi 5 & vendredi 6 Mars 2026**

+ 1 visio préalable à la formation en présentiel, Jeudi 5 Février 2026 de 10h à 12h

Lieu : grande salle SCI du Cèdre - 104 rue Robespierre 93170 **Bagnolet**

Public : Salarié.es du réseau FADEAR et Confédération Paysanne, salarié-es de réseaux partenaires et membres paysan·nes, bénévoles des associations/syndicats locaux et nationaux Confédération paysanne, FADEAR et de partenaires.

Accessibilité aux personnes handicapées : nous vous invitons à nous contacter directement sur ce sujet pour évaluer l'accès en fonction du type de handicap, et si besoin trouver des solutions.

Niveau préalable requis : aucun

*Des diagnostics de ferme seront réalisés en direct (en visio) pendant la formation, **le vendredi 6 Mars 2026** après midi.*

Nous demandons aux personnes qui s'inscrivent de prévoir le contact d'un·e paysan·ne qui souhaite être diagnostiqué·e, qui soit disponible sur ce créneau et à l'aise avec l'outil visio. (Pour celles et ceux qui n'auraient pas ce contact, nous formerons des binômes).

Nous conseillons de lire en amont la brochure sur les 8 principes de l'Agriculture Paysanne et de visionner 1 vidéo de présentation du diagnostic Agriculture paysanne, son lien vous sera transmis, après inscription.

Horaires : visio pré-formation au temps en présentiel le 5/02 de 10h à 12h

Journées de formation - J1 de 10h à 18h / J2 de 9h à 17h

Durée de la formation : 2 journées de 7h00 + 1 visio pré formation de 2h, total de **16h00**

Moyen d'encadrement extérieure :

- **Elise Grossiord, paysanne dans le Jura, administratrice de la FADEAR, présidente de l'ARDEAR Bourgogne Franche-Comté, membre du comité Conf' Jura**
- **Samuel Chassot, formateur AFOCG Jura (pour la matinée du J2 en présentiel)**
- **Margaux Girard, animatrice salariée de la FADEAR et de la Confédération paysanne.**

Animation : Julien Melou, animateur formation FADEAR.

Contexte de la formation

A l'heure où il est important de réaffirmer les valeurs de l'Agriculture paysanne comme réponse aux enjeux sociétaux actuels, nous souhaiterions que davantage de salarié-es et de paysan·nes du réseau FADEAR et Confédération Paysanne comprennent et transmettent les notions que portent les « Valeurs de l'Agriculture paysanne », notamment à travers la maîtrise

et la diffusion de l'outil « diagnostic Agriculture paysanne ».

Il semble donc important que la FADEAR porte une formation pour réaffirmer les fondamentaux de sa naissance et comment continuer de les essayer aujourd'hui.

Objectifs pédagogiques

- Savoir comprendre et transmettre la démarche d'Agriculture paysanne
- Savoir réaliser un diagnostic Agriculture paysanne en individuel avec un·e paysan·ne ou en collectif avec un groupe.
- Savoir analyser un diagnostic Agriculture paysanne
- Savoir animer une restitution du diagnostic en individuel ou en collectif et avoir un retour sur un premier diagnostic réalisé.

Programme

Pré formation – 5 Février 2026, visio de 10h à 12h

HORAIRE	CONTENU
10h00	Accueil, introduction au module, des participant.e.s, des formateurs/trices
	Préparer la récolte de données économiques utiles pour le diagnostic (méthode)
	Définitions et décryptage des données économiques et documents comptables (Compte de résultats, Bilan)
12h00	Qu'est-ce que les OTEX et comment les utiliser dans le diagnostic ?
	Questions/réponses, échanges sur ce qui nécessite des clarifications, déclusion.

JOUR 1 – 5 Mars 2026, 10h-18h

Objectifs de la journée : *Comprendre la démarche d'agriculture paysanne et sa décomposition sous format d'analyse sur une ferme. Avoir le socle de connaissance nécessaire à la réalisation d'un diagnostic Agriculture Paysanne*

HORAIRE	CONTENU
10h00	Accueil Présentation de Margaux Girard et d'Elise Grossiord Tour de table des participant.e.s Programme et attentes
10h45	L'Agriculture paysanne : Qu'est-ce que c'est ? Définition de l'AP (Charte, 6 pétales de la fleur)
11h30	PAUSE
11h40	Le diagnostic Agriculture paysanne : Qu'est-ce que c'est ? Qu'est-ce que le diag AP ? Pourquoi faire un diag ? Comment financer un diag ? Comment valoriser les diagnostics ?

13h00	REPAS
14h00	Thème : Travail avec la nature Thème : Qualité des produits Thème : Autonomie
15h45	PAUSE
16h	Thème : Répartition Thème : développement local Thème : Transmissibilité
17h45	Point sur les diagnostics en visio du lendemain (Organisation des binômes/trinômes)
17h50	Bilan oral de la journée

JOUR 2 – 6 Mars 2026, 9h-17h

Objectifs de la journée : *Comprendre les données économiques du diag AP, réaliser un premier diagnostic et se confronter aux difficultés pouvant survenir.*

9h00	Accueil café – programme du jour
9h15	Interprétation des indicateurs économiques par Samuel Chassot, formateur AFOCG Jura Rappel : Données à recueillir par le paysan et l'animateur-ice en amont de la formation Vérification et correction des données éco récoltées Interprétation des indicateurs économiques et contextualisation
12h30	REPAS
13h30	Utilisation du logiciel + prise en main.
14h30	Réalisation des diagnostics en visio
16h45	Bilan de la journée Fiches de satisfaction Fiches évaluation des compétences acquises

*** POST FORMATION (option) – Temps de supervision à déterminer**

Réflexion de réaliser un temps post formation qui ferait suite à un diagnostic réalisé par chaque stagiaire et de pouvoir échanger ensemble.

Avoir un retour sur vos questions et pouvoir finaliser votre démarche. L'objectif sera aussi de partager sur nos différentes méthodes.

Méthodes pédagogiques et moyens matériels :

Ce stage très riche et très vivant va privilégier la pédagogie active.

Il sera basé sur : une forte interactivité, des échanges inter personnels à partir de l'expérience des stagiaires, de leur réflexion.

Pédagogie de l'accompagnement, l'apprenant·e est auteur de sa formation, le·a formateur·ice est ici personne ressource.

La forme de cette formation vient appuyer et illustrer le contenu proposé aux apprenant·es (les formateurs).

Déroulé de la séquence : accueil des participant(e)s, constitution du groupe (présentation des objectifs de la séquence, présentation individuelle de chacun des participant(e)s et questionnement sur leurs attentes par rapport à cette première séquence), travail sur les représentations des stagiaires, clarification du langage, approche théorique, temps de régulation (tour de table permettant de vérifier la compréhension des contenus théoriques),
- un travail individuel, collectif et en sous-groupe sera réalisé.

Modalités générales

Détails

- Les frais de déplacement salarié·e-s sont à la charge de votre structure.
- Le repas du midi organisé dans les locaux de la FADEAR est compris dans le coût de la formation.

Coût formation pour les salarié·es : 250 € par journée de formation (soit 35,7 €/h/stagiaire)* 2 jours + le temps de visio de 2h pré formation, soit un total de 571 €/stagiaire (cinq cent soixante et onze euros pour les 16h de formation) à l'ordre de la FADEAR, **possibilité de prise en charge partielle des frais pédagogiques**



par le fonds Ocapiat ;

Modalités de paiement : votre participation vous sera demandée en fin de formation, sur présentation d'une facture.

Coût formation pour les non salarié·es – paysan·nes : prise en charge intégrale des frais pour les paysan·nes adhérent·es à la Confédération paysanne ou au réseau de la FADEAR participant·es à la formation (déplacement, repas, hébergement et indemnité de remplacement) par la FADEAR.

- Pour les autres situations de statut suivant votre cas, notamment pour les porteurs de projet à l'installation, nous contacter, en amont de la formation.

Attestation de formation : une attestation de formation délivrée par la FADEAR vous sera fournie en fin de formation.

Durée : 2 jours + 2 heures de visio (16 heures au total) 14h en présentiel, **les jeudi 5 & vendredi 6 Mars 2026 + 1 visio préalable à la formation en présentiel, Jeudi 5 Février 2026 de 10h à 12h**

Repas du midi pris sur le lieu de formation pris en charge par la FADEAR.

Contact inscription :

Julien Melou,
Animateur Fadear chargé de la formation
Tél : 01 43 63 41 50 - jmelou@fadear.org

Amélie Pelletier,
Animatrice chargée de l'accueil et de la formation
des salarié·e.s - Tel : 09 70 40 64 30
apelletier@confederationpaysanne.fr

Bulletin d'inscription à nous renvoyer Formation « Réaliser un diagnostic Agriculture Paysanne et le restituer » les les jeudi 5 & vendredi 6 Mars 2026 + 1 visio préalable à la formation en présentiel, Jeudi 5 Février 2026 de 10h à 12h (formation n°A7)

Nom Prénom :

Structure / Statut (salarié_e, paysan_ne, autre...) :

Adresse complète :

Tel : Mail :

Attentes particulières vis-à-vis de la formation :

.....

.....

☐ En m'inscrivant à cette formation, j'accepte les conditions générales de vente de la FADEAR, et son règlement intérieur, en ligne, sur notre site <https://www.agriculturepaysanne.org/formations> dans l'onglet Formation.

Fait à le Signature :

=> **Comment avez-vous eu connaissance de cette formation ?** (site internet, email, bouche à oreilles, autre...) :

*** Données collectées**

Les données collectées par la FADEAR dans le cadre de ce questionnaire ne seront pas conservées au-delà de la durée de 3 ans. **Elles n'ont pour seul objet que l'organisation de l'événement** (confirmation, relance, envoi de documents pré et post formation et le suivi des stagiaires).

- Droit d'accès

Les personnes dont les informations sont collectées et traitées peuvent demander l'accès aux données les concernant à tout moment et sans limitation.

- Droit de rectification et d'opposition

Les personnes dont les données sont collectées et traitées peuvent demander la rectification des données conservées. Ils peuvent également s'opposer à leur utilisation.

Pour toutes questions concernant vos données collectées et vos droits – merci de contacter cette adresse jmelou@fadear.org, pour toutes informations.

COMMENT SE RENDRE À LA FADEAR ?

COMMENT ?

METRO

9 ROBESPIERRE
OU
3 GALLIENI

BUS

102 RÉPUBLIQUE
⇒ ROBESPIERRE

DEPUIS LA GARE DE L'EST OU GARE DU NORD :

Prendre le **Métro 5**, direction «Place d'Italie», descendre à «République».
Puis, prendre le **Métro 3**, direction «Gallieni», descendre à «Gallieni».

DEPUIS LA GARE D'AUSTERLITZ :

Prendre le **Métro 5**, direction «Bobigny», descendre à «République».
Puis, prendre le **Métro 3**, direction «Gallieni», descendre à «Gallieni».

DEPUIS LA GARE ST-LAZARE :

Prendre le **Métro 3**, direction «Gallieni», descendre à «Gallieni».

DEPUIS LA GARE DE LYON :

Prendre le **Métro 1**, direction «Château de Vincennes», descendre à «Nation».
Puis, prendre le **Métro 9**, direction «Mairie de Montreuil», descendre à «Robespierre».

DEPUIS LA GARE MONTPARNASSE :

Prendre le **Métro 6**, direction «Nation», descendre à «Nation».
Puis, prendre le **Métro 9**, direction «Mairie de Montreuil», descendre à «Robespierre».

CONTACTS



104 rue Robespierre - 93170 BAGNOLET
Tél. 01 43 63 91 91
www.agriculturepaysanne.org
www.jeminstallepaysan.org



OÙ?

